

TINEA CAPITIS (TEIGNE)

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Définition

La *Tinea capitis* est une infection fongique du cuir chevelu communément appelée *teigne*.

Le champignon *Trichophyton tonsurans* en est la cause dans plus de 90 % des cas en Amérique du Nord et en Amérique centrale. Les infections à *Microsporum canis* et à *Microsporum audouini* ainsi que les infections à *Trichophyton violaceum* et à *Trichophyton mentagrophytes* sont moins courantes.

Épidémiologie

La *Tinea capitis* causée par *Trichophyton tonsurans* se trouve plus souvent chez les enfants âgés de 3 à 9 ans.

Les enfants de race noire sont plus sujets à cette infection.

Cette infection est rare chez l'adulte.

Le *Trichophyton* s'acquiert par contact avec une personne, alors que le *Microsporum* s'acquiert généralement par contact avec un animal, surtout les animaux domestiques comme les chats et les chiens.

Tableau clinique

La *Tinea capitis* peut se manifester par les symptômes suivants :

- Petites papules laissant des plaques squameuses s'apparentant à des pellicules.
- Alopecie et cheveux cassants.
- Nombreuses petites pustules et perte de cheveux entraînant des zones dénudées sur le cuir chevelu.
- Plus rarement, lésions suppuratives (kérion) pouvant être accompagnées de fièvre et de lymphadénopathie.

Les porteurs asymptomatiques représentent une source importante de transmission du *Trichophyton tonsurans*.

Complications

La maladie non traitée peut causer des cicatrices du cuir chevelu avec plaques d'alopecie permanente. Elle peut aussi se compliquer d'une surinfection bactérienne.

Les personnes diabétiques ou immunosupprimées ont souvent une infection plus grave.

Durée de la maladie

La *Tinea capitis* dure tant qu'un traitement efficace n'a pas été administré. Lorsqu'un traitement antifongique par voie orale est utilisé, la durée de la maladie est de 6 à 12 semaines environ.

Modes de transmission

La transmission se fait par contact avec des lésions, des squames, des cheveux ou des poils de personne ou d'animal infectés par :

- Contact direct.
- Contact indirect.

Pour plus de détails, voir le [chapitre 2](#).

Période d'incubation

La période d'incubation est inconnue, mais se situe probablement entre 1 et 3 semaines.

Période de contagiosité

La période de contagiosité dure aussi longtemps que les lésions persistent et jusqu'à 14 jours après le début d'un traitement efficace.

Réceptivité

Tout le monde est susceptible de contracter la maladie.

Immunité

La maladie ne confère pas d'immunité.

Méthodes diagnostiques

- Tableau clinique.
- Investigations : examen microscopique et culture fongique de cheveux et squames du cuir chevelu.

Traitement

◆ Spécifique

- Antifongique par voie orale. Le traitement dure généralement plusieurs semaines. Les antifongiques topiques sont inefficaces.
- Shampoing au sulfure de sélénium à 2,5 %. Appliqué 2 fois par semaine, le shampoing diminue la dissémination du micro-organisme et peut aider à prévenir la transmission.

◆ De soutien

Aucun.

MESURES À PRENDRE**Enquête**

S'assurer que le diagnostic a été confirmé par un médecin.

Identifier les contacts.

Il y a éclosion lorsque 2 cas confirmés par un médecin ont un lien épidémiologique de lieu ou de personne. Par exemple, les 2 cas fréquentent le même service de garde ou la même classe primaire.

L'intervention vise à :

- Identifier les contacts présentant des symptômes et les diriger vers un médecin.
- Trouver les sources possibles de contamination.
- Communiquer avec la DSP au besoin.

Mesures de contrôle**◆ Sujet**

- S'assurer de l'administration d'un traitement au sujet.
- Ne pas exclure le sujet du service de garde ou de l'école.
- Exclure, s'il y a lieu, le cas de la pratique d'un sport de combat comme la lutte. Attendre 14 jours après le début du traitement avant de recommander le retour.
- Couper les cheveux ou porter un chapeau ou une casquette n'est pas nécessaire.
- S'assurer que les objets (ex. : brosses à cheveux, peignes, chapeaux, literie, serviettes et autres) ayant été en contact avec des cheveux ou des poils infectés sont nettoyés et désinfectés.
- S'assurer que le sujet ne partage pas ses objets personnels (ex. : brosses à cheveux, peignes, chapeaux, serviettes, literie et autres).
- S'assurer de faire examiner par le vétérinaire et traiter si nécessaire les animaux (chat ou chien) pouvant être infectés.

◆ Contacts



- En tout temps, considérer comme contacts tous les membres de la famille habitant dans la même maison que le sujet :
 - S'assurer qu'un traitement est administré aux contacts faisant l'infection;
 - S'assurer du respect des mesures recommandées sous *Sujet*.
- En l'absence d'éclosion, aucune autre mesure n'est recommandée.
- En cas d'éclosion, considérer comme contacts :
 - Dans un service de garde en milieu familial : les enfants fréquentant ce service et les personnes de la maison ayant des contacts avec les enfants;

- Dans un CPE ou une garderie : les enfants et les éducatrices appartenant au groupe. La décision d'élargir à d'autres groupes doit être prise au cas par cas en prenant en considération les interactions possibles avec d'autres groupes lors d'activités ou de périodes de la journée;
- Dans une école primaire : les amis proches et les classes touchées. La décision d'élargir à d'autres groupes doit être prise au cas par cas en prenant en considération les interactions avec d'autres groupes lors d'activités ou de périodes de la journée;
- Dans une école secondaire : les contacts sexuels des sujets. Au besoin, la décision d'identifier d'autres contacts devra être prise au cas par cas en fonction des types de contacts en recherchant les activités qui favorisent la transmission (ex. : sport de combat, études professionnelles en coiffure).

— En cas d'éclosion, remettre une lettre aux contacts identifiés.

Mesures d'hygiène et environnement

S'assurer que les personnes ne partagent pas leurs effets personnels (peignes, brosses à cheveux, chapeaux, literie, serviettes, etc.).

Pictogrammes	Références
	Chapitre 4, section : Hygiène des mains .
	Chapitre 4, section : Entretien, hygiène et salubrité des objets, des surfaces et des locaux . Annexes 3 et 4 .

Suivi

Surveiller l'apparition de symptômes jusqu'à 8 semaines après l'apparition des symptômes du dernier cas rapporté.

LETTRE AUX PARENTS ET AUX MEMBRES DU PERSONNEL

Concernant les lettres aux parents et aux membres du personnel :

- Aucune lettre ne devrait être envoyée si le diagnostic n'a pas été confirmé par un médecin.
- Aucune lettre ne devrait être envoyée sans l'accord préalable de l'infirmière du CLSC.

Date : _____

Service de garde ou école : _____

Objet : *Tinea capitis* (teigne)

Chers parents,
Chers membres du personnel,

Des personnes du service de garde ou de l'école ont eu un diagnostic de *Tinea capitis*, communément appelée *teigne*. Vous trouverez ci-joint des explications sur cette maladie.

Une personne qui présente les symptômes de cette maladie devrait consulter un médecin.

Apportez cette lettre lors de la consultation. Elle pourra orienter les interventions du médecin. Si le diagnostic de teigne est confirmé, s'il vous plaît, informez-en le service de garde ou l'école.

Merci de votre collaboration,

Nom : _____
(en lettres moulées)

Signature : _____

Téléphone : _____

TINEA CAPITIS OU TEIGNE**RENSEIGNEMENTS ET CONSEILS****Définition**

La *Tinea capitis* est causée par un champignon qui se loge sur le cuir chevelu.

Manifestations

La *Tinea capitis* se manifeste par des cheveux cassants, une perte de cheveux et des plaques dénudées sur le cuir chevelu. Parfois, il peut y avoir des pustules sur la zone atteinte. Rarement, l'infection s'accompagne de fièvre et d'une enflure des ganglions.

Transmission

La maladie se transmet par contact avec des lésions, des squames, des cheveux ou des poils de personne infectée ou d'animal domestique infecté, surtout les chats et les chiens.

Prévention et traitement

La personne infectée devra prendre un médicament pendant plusieurs semaines.

La personne peut continuer à fréquenter le service de garde ou l'école.

Il est recommandé de faire examiner par un vétérinaire et traiter, si nécessaire, les animaux domestiques, spécialement les chats et les chiens.

Durant le traitement, il faut :

- Nettoyer et désinfecter les objets (ex. : brosses à cheveux, peignes, poupées, chapeaux, literie, serviettes et autres) ayant été en contact avec des cheveux ou des poils infectés.
- S'assurer que les membres de la famille ne partagent pas leurs effets personnels (ex. : brosses à cheveux, peignes, chapeaux, serviettes, literie et autres).